



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1412 du 17 septembre 2018**

#### **Le Chef de l'Etat a eu un entretien avec l'Emir du Qatar, à Doha.**

Dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue au Qatar, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, s'est entretenu, avec l'Emir du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim Bin Hamad AL-THANI, ce lundi 17 septembre 2018, au Palais Royal de l'Emir, à Doha.

Le Chef de l'Etat, qui était accompagné d'une délégation composée de membres du gouvernement et du secteur privé ivoirien, a été accueilli, à son arrivée au Palais Royal, par son homologue qatari.

Après l'exécution des hymnes nationaux et les honneurs militaires, les deux Chefs d'Etat ont eu un entretien élargi à leurs délégations respectives, avant de se retrouver pour un tête-à-tête.

Au cours de leurs échanges, ils ont noté que le niveau des échanges commerciaux et des investissements entre la Côte d'Ivoire et le Qatar ne reflète pas la qualité des relations entre les deux pays.

Aussi, ont-ils pris l'engagement de renforcer et d'intensifier la coopération entre nos deux pays, en mettant l'accent sur des projets prioritaires dans les secteurs des infrastructures, de la formation professionnelle, de l'agro-industrie et de l'enseignement supérieur.

Plusieurs sujets d'intérêt commun ont également été évoqués notamment les questions sécuritaires, la paix et la stabilité dans le monde ainsi que la coopération entre nos deux pays dans le cadre du mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

A l'issue de l'entretien, six (06) Accords de coopération et MoU (Memorandum of Understanding) entre la République de Côte d'Ivoire et l'Etat du Qatar ont été signés dans plusieurs domaines. Ces Accords portent sur la création d'une grande

commission mixte de coopération entre les deux pays, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, la promotion et la protection réciproque des investissements, la réglementation de l'utilisation de la main-d'œuvre ivoirienne dans l'Etat du Qatar, le transport maritime, le tourisme ainsi que les activités touristiques commerciales.

Au terme de la cérémonie de signature d'Accords, le Président de la République a pris part à un déjeuner offert, en son honneur, par l'Emir du Qatar.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Kady TRAORE,  
Direction Communication / Service Presse et Information  
Tél : (+ 225) 20 31 44 88 – 08 28 92 52

E-Mail: [kady.traore@presidence.ci](mailto:kady.traore@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)